



Maintenir et Actualiser ses Compétences d'Acteur en Prévention et Secours (APS) Secteur Aide et Soins à Domicile (ASD)

Formation 2017

Public :

Tout salarié travaillant dans le secteur de l'aide et du soin à domicile.

Prérequis:

Etre titulaire du certificat d'APS-ASD (anciennement CPS-ID)

Objectifs :

- Etre capable d'être acteur de la prévention des risques liés à son métier.
- Etre capable d'avoir un comportement adapté face à un incident, accident ou un dysfonctionnement.

Méthodes pédagogiques:

- Formation alliant apports théoriques et pratiques : travaux en sous-groupes, mises en situations réelles, travaux d'application

Moyens pédagogiques:

- Salle de formation équipée d'un lit médicalisé, fauteuil roulant, aides techniques légères.
- Mannequins de secourisme adultes, enfants, nourrissons, défibrillateur

Evaluation et validation:

A l'issue de la formation, les candidats, ayant satisfait aux épreuves certificatives du référentiel de compétences ASD recevront un certificat d'APS-ASD délivré par l'INRS

Intervenant :

Formatrice certifiée à l'INRS (Institut National de Recherche et de Sécurité), pour la formation APS-ASD

Durée :

1 jour par groupe (10 personnes maximum) soit 7 heures

Lieu

2A Avenue de l'Escadrille Normandie-Niemen
31700 BLAGNAC

Dates :

Nous consulter.

Contact :

Anne BARRERE : 05 34 63 84 31

Les plus :

Organisme habilité par l'INRS pour le dispositif ASD.
Documentation INRS fournie
Formation offrant une double compétence

Programme

Prévention

- Retour d'expérience et recueil des attentes.
- Mise à jour des connaissances en matière de prévention des risques professionnels : étude d'une situation de travail à risque.
- Actualisation et révision des techniques de manutention des personnes.

Secours

- Révision des conduites à tenir.

Bilan